



LIVRET D'ACCUEIL 2018-2019

ECOLE DE RUGBY

RUGBY CLUB BUXYNOIS

Stade des Raveaux

71390 Buxy

1- PRESENTATION SUCCINTE DU CLUB ET DE L'ECOLE DE RUGBY

Le Rugby Club Buxynois est une association sportive affilié à l'Union Sportive Buxynoise.

Le club a été créé en 1963 sous l'impulsion d'une bande de copains sous la présidence de M CORDIER.

La mission est de développer la pratique du rugby depuis l'école de rugby jusqu'au plus grand âge, senior et vétéran.

Le club de rugby Buxynois est connu et reconnu pour être un club formateur dont un très grand nombre de joueurs seniors sont issus de son école.

L'école de rugby est labellisée par la Fédération Française de Rugby. Cette labellisation est une action volontariste, marque d'une démarche qualité entreprise au sein du club.

Certains licenciés sont régulièrement retenus pour les sélections départementales et mêmes régionales.

D'autres joueurs issus de notre école ont également pratiqué au sein de club au plus haut niveau fédéral.

L'un d'entre eux est actuellement au pôle espoir à Dijon et a été retenu pour ses premières caps en équipe nationale l'an passé.

Mais au delà de tout, c'est l'esprit et les valeurs des fondateurs du club que nous nous efforçons de transmettre et de faire perdurer :

« Une bande de copains

qui vient partager la même passion

du ballon ovale »

2- INFORMATIONS GENERALES SUR L'ECOLE DE RUGBY

L'ambition de l'école de rugby du RCB est de concilier l'accueil du plus grand nombre, la qualité de la formation, la performance sportive des équipes.

Les objectifs généraux de l'école de rugby du RCB:

- Faire découvrir et aimer l'activité "Rugby",
- Favoriser l'épanouissement extra-scolaire de l'enfant,
- Former le joueur et détecter ses capacités à évoluer,
- **Faire du joueur, le citoyen de demain.**

Avant de procéder a l'inscription de votre enfant, vous devez bien prendre en compte les points suivants obligatoires :

- **Votre enfant doit être assidu aux entraînements (1 ou 2 fois par semaine selon les catégories),**
- **Votre enfant doit répondre favorablement aux convocations pour les matchs et les tournois,**
- **Les parents ont l'obligation de prévenir en cas d'absence de leur enfant,**
- **Votre enfant va participer à un sport collectif, son attitude et la vôtre engagent tout un groupe.**

A quelle catégorie appartient votre enfant ?

moins de 06 ans : 2013

moins de 08 ans : 2011 -2012

moins de 10 ans : 2009 - 2010

moins de 12 ans : 2007 - 2008

moins de 14 ans : 2005 - 2006

3-L'ENCADREMENT EDUCATIF ET ACCOMPAGNATEURS

Tous les éducateurs sont des bénévoles. Ils donnent de leur temps pour se former, transmettre les valeurs du club, accompagner les jeunes dans leur épanouissement « rugbystique » et personnel.

Ils partagent leur temps entre leurs activités professionnelles et associatives,

Ils sont présents aux entraînements, aux réunions et aux différents plateaux et tournois.

Toutes les personnes, partageant ces valeurs et désirant étoffer l'équipe éducative, sont les bienvenues.

Plus l'équipe éducative est étoffée, et formée moins la contrainte est présente.

Donc bienvenue à toute bonne volonté partageant ces valeurs.

la charte de l'éducateur

son rôle : Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les «Valeurs du Rugby et de la vie en groupe»

droits de l'Éducateur	devoirs de l'Éducateur	règles de l'Éducateur
<p>l'Éducateur a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club. ■ à une formation et un recyclage de qualité. ■ à l'appui et l'aide de toutes les autres «fonctions» contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc.. ■ à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative 	<p>l'Éducateur a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de veiller à la sécurité des joueurs. ■ de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir. ■ de faire de la compétition un «outil de formation», en laissant de l'initiative. ■ de respecter joueurs, arbitres et entourage. ■ de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants. ■ de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation. 	<p>l'Éducateur a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de faire partager, pour tous, des règles de vie claires et précises. ■ de veiller à ce qu'elles soient bien connues de tous. ■ de mettre en place les moyens d'une bonne communication. ■ de rechercher en permanence le « travail en équipe ». ■ de veiller au respect de l'autre et de ces différences.
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ à l'aide des parents, s'il les sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l'enfant. ■ à un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ d'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances. ■ d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain. ■ d'échanger avec les parents sur leurs enfants. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires, etc.. ■ de travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes de l'école de Rugby et du Club.

4-ROLE DES PARENTS

rôle des parents : accompagner et aider le club dans la formation sportive et l'éducation à la vie en société de leurs enfants

droits des Parents	devoirs des Parents	règles des Parents
<p>les Parents ont droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant. ■ à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors. ■ à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur(s) enfant(s). ■ au respect de toutes les composantes de l'école de Rugby. ■ au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club. 	<p>les Parents ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ <u>d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement.</u> ■ de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif. ■ d'adhérer au projet Sportif et Éducatif du Club. ■ de considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Éducation. ■ de considérer la compétition comme un « moyen de formation ». ■ de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin. 	<p>Les Parents ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours, ■ de prévenir en cas d'absence. ■ d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe. ■ de s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles. ■ d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur(s) enfant(s) au sein du groupe ou dans l'activité.
<p>Ils ont aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de faire des propositions constructives. ■ de participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables 	<p>Ils ont aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer. ■ d'être disponibles, en cas de besoin réel, à la demande des éducateurs ou dirigeants. 	<p>Ils doivent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur(s) enfant(s). ■ être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant

5-ENTRAINEMENTS :

LIEUX ET HORAIRES

SELON LES CATEGORIES

Catégorie	mercredi	Samedi
Moins de 6 ans	17 heures à 18 heures	
Moins de 8 ans	17 heures à 18 heures 45	10 heures à 11heures 30
Moins de 10 ans	17 heures à 18 heures 45	10 heures à 11heures 30
Moins de 12 ans	17 heures à 18 heures 45	10 heures à 11heures 30
Moins de 14 ans	17 heures à 18 heures 45 (susceptible d'évoluer)	Second entraînement à redéfinir

Les entrainements ont lieu au stade des Raveaux à Buxy.

Le club bénéficie d'un terrain de jeu et d'un terrain d'entraînement commun avec l'équipe de foot du village mis à disposition par la mairie.

5 vestiaires, dont un féminin, sont mis à disposition par la communauté de commune.

Nous sommes en concertation avec la communauté de communes pour que les plus petits puissent bénéficier d'une partie du gymnase des Raveaux et faire des jeux de motricité, lorsque les conditions climatiques ne leur permettent pas de pratiquer en extérieur.

Les matchs et tournois :

■ Les matchs ont lieu le samedi après-midi : les déplacements se font en bus, ou parfois en covoiturage par les parents.

■ Les tournois de fin d'année ont lieu sur la journée entière et le transport se fait en bus.

Lorsqu'il y a un match le samedi, il n'y a pas d'entraînement le week-end.

Pour des raisons évidentes d'hygiène, la douche est très fortement recommandée si ce n'est obligatoire.

Conseils et consignes :

■ Le club distribue en début de saison un short et une paire de chaussette à chaque licencié. Votre enfant devra les porter pour les matchs et tournois. Les maillots de match sont fournis et entretenus par le club.

■ Marquer le nom sur toutes les affaires.

■ Toujours prévoir un protège dents d'avance.

■ Prévoir un change propre et une tenue adaptée aux conditions climatiques.

6-COTISATIONS

Les cotisations sont variables en fonctions de la catégorie du pratiquant.

Catégorie	tarifs
Moins de 6 ans	60 €
Moins de 8 à 14 ans	85 €
Moins de 16 ans	100 €
Moins de 18 ans	100 €

Une partie est reversée aux comités, à la fédération, et aux assurances. La cotisation comprend également un équipement, short et chaussettes, aux couleurs du club.

Il est possible de faire le réassort de l'équipement de votre enfant moyennant participation aux frais.

Le club fournit les maillots aux pratiquants lors des matchs et il se charge de l'entretien des maillots.

Les déplacements se font, autant que faire se peut, en bus.

Le financement des déplacements et de l'équipement nécessaire à la pratique de notre sport se fait par le biais de différentes manifestations que le club organise mais aussi par les subventions et les dons des particuliers et des entreprises.

Si vous ou votre entreprise souhaitez contribuer au bon fonctionnement de notre club, merci de vous rapprocher des dirigeants de l'association.

Merci de participer également aux diverses manifestations du club.

7- LE CLUB ET SES PARTENARIATS

L'Amicale des Supporters du grand Buxy :

Association des supporters créée en 2016 ayant pour but de valoriser le rugby auprès des partenaires

L'UNSS du collège la Varandaine à Buxy :

Mise à disposition des équipements et du matériel
aide technique à la demande.

L'institut Eugène Journet :

Mise à disposition des équipements et du matériel.

Les Vieux Ceps :

Association sportives de joueurs vétérans et de joueurs évoluant en loisirs.

8- POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Consultez notre site internet :

www.rcbuxy.fr

Vous pouvez contacter le responsable de l'école de rugby :

Stéphane ALIX

06 58 07 22 40

Vous pouvez venir nous voir :

**Stade des raveaux
71390 Buxy**



Vous pouvez nous écrire :

**RC Buxy
Mairie de Buxy
71390 BUXY**